

Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontal

- Ce mois-ci
- Réduit en poudre / Accomplir une action
- Tic et ___
- Journée nationale de la ___ et de la réconciliation
- Puissant capitaliste
- Un yeux
- Elle devient rouge à l'automne
- Prétexte pour une défense

Vertical

- Ce mois-ci / Ferme locale
- Service de garde Les Jeunes ___ / Endroit où se trouve la personne qui parle
- Elle au masculin
- H2O / Dédaigner (faire ___ de)
- Prochaine saison
- Sans produit chimique
- Entre noir et blanc
- Elle sera partielle dans la municipalité
- J'ai ___ un livre
- ___ citoyenne qui aura lieu à l'automne

SUDOKU

	3	7				8		2
9	8	6	2	7	4		1	
		2		3	8	9		6
5		8		1	6	7	3	
6	4	9	7					
				8	2	5	6	4
7	9	4		6				
8	6		3			4		1
				4			8	

Mot croisé aout

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	A	O	U	T			A	P	P	U	I
2	B			R	A	N	G		O		D
3	R	E	P	A	S		R	O	U	L	E
4	I			V			I		S		O
5				A	V	E	C		S	E	L
6	S			I			U		E		O
7	C	I	E	L		P	L	U	S		G
8	O		V		E		T				I
9	U	N	E		P	O	U	T	I	N	E
10	T		I		E		R			I	
11	S	E	L	L	E		E	R	I	E	



L'INFO



MOT DE LA MAIRESSE

Gitane Michaud

Bonjour à tous,

Nous voici déjà en septembre, l'été a passé trop vite.

J'espère que vos récoltes seront à la hauteur de vos espérances.

Le ramonage a été fait. Pour ceux qui aurait été oublié, simplement le signaler au bureau municipal, les ramoneurs vont revenir bientôt.

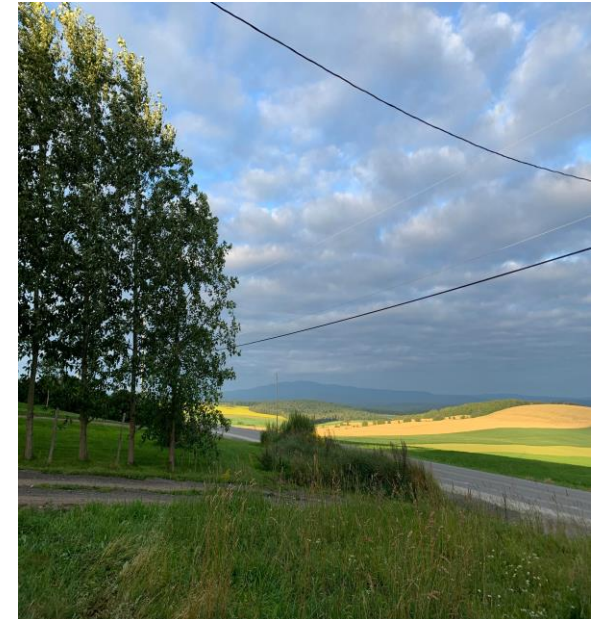
Nous avons d'ailleurs renouvelé le contrat pour les 3 prochaines années avec JML ramonage.

Dossiers à suivre :

Une demande de subvention sera effectuée prochainement pour la rue principale, la partie vers le magasin Rouleau, prévu en 2024. Ce dossier est en lien avec les égouts futurs.

Une demande de subvention pour le rang 4 ouest sera déposée en septembre.

Il y aura une élection partielle au siège 4 du conseil municipal de Les Hauteurs.



Projet de Route des vélos : un tracé de route possible est en discussion présentement afin d'offrir une route de vélo entre les municipalités de Ste-Jeanne, La Rédemption, St-Charles, St-Gabriel et Les Hauteurs.

Participation Citoyenne : une rencontre sera prévue où vous aurez la chance de vous exprimer en toute simplicité et dans le respect.

À bientôt,

- Gitane Michaud

Des nouvelles de notre municipalité

RENCONTRE CITOYENNE À LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Les Hauteurs organisera une rencontre citoyenne afin d'obtenir vos opinions sur le village.

Ce sera l'occasion pour vous de proposer des alternatives, d'évoquer des idées ou même de suggérer des projets. La parole sera vôtre et l'organisation municipale vous écoutera attentivement.

Vous pourrez discuter de différentes thématiques : le logement, l'environnement, l'emploi, les loisirs, les arts, la démocratie municipale, la voirie, etc. Bref, votre opinion compte.

L'événement se tiendra à l'automne. Nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines quant à la date exacte.



UNE SÉRIE D'ÉLECTIONS

Deux élections auront lieu à l'automne. Une élection au niveau provinciale et une autre pour le palier municipal.

Tout d'abord, les élections générales du Québec se tiendront le lundi 3 octobre prochain. Le scrutin se tiendra dans la grande salle de l'édifice municipal.

Les candidatures sont Marie-Phare Boucher (Québec solidaire), Madeleine Rose (L'union fait la force), Pascal Bérubé (Parti québécois), Harley Lounsbury (Parti libéral du Québec), Jean-Sébastien Barriault (Coalition avenir Québec) et Alexandre Leblanc (Parti conservateur du Québec).

Plus tard à l'automne, il y aura un scrutin pour le siège numéro 4 du conseil municipal de Les Hauteurs. L'élection partielle fait suite à la récente démission de François St-Laurent. La date précise du scrutin vous sera communiquée dans les prochaines semaines.

N'oubliez pas de vérifier si vous êtes inscrits dans les listes électorales municipale et provinciale.

BABILLARD

Brunch au profit des filles d'Isabelle :

À la salle paroissiale de Sainte-Angèle-de-Mérici.

Le dimanche 18 septembre, de 8h à 12h.

Prix : Adulte 12 \$, Enfant 5 à 12 ans 6\$, Moins de 5 ans gratuit.

CLSC :

Le CLSC sera désormais ouvert 5 jours par semaine, de 8h à 16h.

Les soins courants seront donnés. Le prélèvement de sang et d'urine sera le lundi matin et jeudi matin.

CALENDRIER

Prochaines séances du conseil :
Désormais les mardis !

- 4 octobre
- 1^{er} novembre

L'offre d'emploi pour le poste de directeur des travaux publics est toujours en vigueur. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la municipalité au 418-775-8266 ou leshauteurs@mitis.qc.ca.

PROJETS EN COURS

- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Municipalité nourricière
- Politique environnementale
- Route des vélos
- Rencontre citoyenne
- Pont des scouts
- Nouvel édifice municipal
- Plans et devis pour les égouts
- Plusieurs autres à venir !

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



180 Évêché Ouest, bureau #96
Rimouski (QC) G5L 1Z3



418 725-4483
1 877 725-2281



comitelogementbsl@gmail.com



Comité logement Bas-Saint-Laurent



PROJET DE ROUTE DES VÉLOS

La municipalité de Les Hauteurs est actuellement en discussion avec celles de Sainte-Jeanne-d'Arc, de La Rédemption, de Saint-Charles-Garnier et de Saint-Gabriel-de-Rimouski afin d'offrir un tracé convivial pour pratiquer le vélo.

Le projet, d'une longueur de plusieurs dizaines de kilomètres, sera destiné à la pratique du vélo sur des chemins de terre et de gravier. Le passage sera situé dans la forêt entre les villages.

Nous discutons avec les communautés voisines dans le but d'établir un tracé accessible, cohérent et pertinent.

Nous allons également faire une demande de subvention dans le but d'ajouter des éléments comme des panneaux racontant l'histoire et des bancs de parc pour se reposer.

Nous vous tiendrons informés dès que des avancées auront lieu.



COLLECTIF POUR
UN QUÉBEC SANS
PAUVRETÉ

ATELIERS DE FORMATION À LES HAUTEURS

Le Comité AVEC, en collaboration avec notre municipalité, organisera des ateliers sur l'inclusion sociale et la lutte à la pauvreté.

L'organisation de l'événement souhaite obtenir la participation nombreuse de la population afin d'échanger sur l'expérience de la pauvreté. La municipalité de Les Hauteurs veut démontrer sa solidarité à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

L'événement se tiendra samedi le 24 septembre, à 13h, à la grande salle de l'édifice municipale

Fondé en 2002, le Comité AVEC regroupe des personnes en situation de pauvreté, des spécialistes de l'intervention et de la recherche. Son but est de réfléchir, développer et diffuser des méthodes et des moyens pour « penser, décider et agir AVEC » les personnes vivant la pauvreté, autant dans les milieux citoyens qu'institutionnels. Il vise aussi la réalisation, au Québec, du principe consistant à « associer les personnes en situation de pauvreté et les organismes qui les représentent à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures qui les concernent ».

Pour obtenir un espace publicitaire, vous n'avez qu'à contacter la municipalité au 418-755-8266 ou au cgagne@mitis.qc.ca

	½ page	1 page
1 parution	10\$	15\$
6 parutions	30\$	50\$
12 parutions	50\$	75\$

Crise du logement dans la région

CHRONIQUE LOCALE

Hausse des prix des loyers et des maisons ainsi qu'un manque de logement. Par le passé, la problématique concernait principalement les grandes villes et la population en situation de pauvreté. Désormais, le phénomène frappe également les milieux ruraux et la classe moyenne.

Un élément important d'une crise du logement est la pénurie d'habitations. Le taux d'équilibre du marché immobilier est de 3%, c'est-à-dire que lorsque 3% des logis sont inoccupés, il y a un relatif équilibre entre l'offre et la demande. On parle de pénurie quand le taux est inférieur à ce pourcentage. Par exemple, à Rimouski, le taux d'inoccupation est de 0,2%, il y a donc une pénurie critique de logement.

La loi de l'offre et de la demande indique que si la demande pour un bien ou un service est élevée, comme dans le cas des logements, le prix augmentera. La hausse des coûts des loyers et des maisons est une des conséquences directes de la pénurie de logements. Alexandre Cadieux, coordonnateur du Comité logement Bas-Saint-Laurent, explique que « même quand il y a des logements disponibles, ils sont extrêmement chers. Ce sont des logements que même des personnes de la classe moyenne ne peuvent parfois pas louer ».

Une autre conséquence de la pénurie de logement est l'établissement d'un rapport de force déséquilibré en faveur des propriétaires. « Les gens sont à risque de se faire évincer, expulser, *révoquer*. Les gens qui cherchent peuvent être victimes de discriminations comme les personnes racisées, pauvres, les familles avec des enfants en bas âge ».



L'expert de la question explique qu'il y a surtout un manque au niveau des loyers à prix abordable. « Historiquement, les gouvernements du Québec et du Canada ont investi principalement dans les habitations sans but lucratif comme le logement social, HLM ou les coopératives d'habitation. Après la Deuxième guerre mondiale, on s'est rendu compte que la classe pauvre ne pouvait pas payer les prix du marché privé de l'immobilier, alors les gouvernements ont investi massivement dans ces formes alternatives de logements où il n'y aura pas de profit et où les prix ne sont pas déterminés par l'offre et la demande ». Pendant des décennies, de nouvelles habitations abordables étaient construites au Québec jusqu'aux années 1990 où les deux paliers se sont désinvestis de cette vision. Depuis 1994, aucun HLM n'a été construit au Québec. Bref, les causes de la crise actuelle sont nouvelles (pandémie et inflation) et d'autres sont des conséquences de l'histoire.

La situation concerne également les milieux ruraux comme le nôtre. En effet, il y a peu de logements locatifs et le prix des maisons est en croissance accélérée. Alexandre Cadieux ajoute certains points par rapport à la ruralité. « On n'a pas de statistique pour les villages. Mais quand on parle au monde dans les villages, on se rend compte que la situation est identique. C'est aussi la rapidité avec laquelle la crise est arrivée qui rend la situation compliquée pour les régions ».



De plus, les régions éloignées essaient de développer le tourisme. Une conséquence est de transformer des lieux résidentiels en auberge. Selon l'expert, « il y a une conversion grandissante des maisons en *Airbnb*. Une plus grande part du parc de logements est rendue à vocation touristique et n'est plus disponible pour personne ». Le coordonnateur du Comité logement ne souhaite pas la fin du tourisme. Bien au contraire, il souhaite que ce développement se fasse en parallèle de l'amélioration du cadre de vie de la population locale.

Le Comité fait la promotion de plusieurs solutions. « Il y a des choses simples à mettre en place qui pourraient être faites pour que ça soit beaucoup plus efficace et qu'on évite des situations de crise. Par exemple, on peut resserrer le contrôle des loyers. Ça prend des habitations qui sont détachées du prix du marché privé. Ça prend du logement social et communautaire pour être à l'abri des prochaines crises. Présentement les gouvernements accordent de l'argent aux promoteurs immobiliers afin de construire des immeubles ». La position du gouvernement du Québec est contraire à ce que le Comité logement promeut, c'est-à-dire de développer des projets à l'extérieur du marché. Ces projets collectifs ne seraient donc pas impactés par de nouvelles crises liées à l'inflation. « Au lieu de financer les biens collectifs, on déplace l'argent public vers le secteur privé pour des projets qui ne seront pas sujets au contrôle des loyers ».



Les municipalités peuvent également participer à l'effort afin de contrer la situation problématique. Alexandre Cadieux présente différentes options pour les collectivités locales. « Le Québec et le Canada ont plus d'argent pour répondre aux besoins et pour éviter les crises, mais les municipalités peuvent également participer à l'effort collectif. Les collectivités locales peuvent appuyer les regroupements et les projets abordables. Elles peuvent mettre de la pression sur les gouvernements. Elles peuvent réserver des terrains pour des projets de logements abordables afin d'éviter la spéculation immobilière ».

La municipalité de Les Hauteurs prévoit développer un secteur résidentiel que l'on voit dans la carte au haut de cette page. Situé au bout du terrain de soccer, nous souhaitons voir l'apparition d'une variété d'habitations : logement social, appartements, coopérative d'habitation, etc. Le développement résidentiel devrait se faire en même temps que les égouts, dans les prochaines années. De ce fait, nous souhaitons apporter une partie de solution, à notre échelle, à une problématique globale : la crise du logement.